



**Au sommaire:**

**Réseau Chauves-souris Valais: rapport d'activité 2016**

**L'association Réseau Chauves-souris Valais voit le jour**

**Quel avenir pour le Grand Rhinolophe en Valais?**

**Journées internationales d'observation du  
Gypaète barbu dans les Alpes**

**Initiative «Pour un canton du Valais  
sans grands prédateurs»**

**Les oiseaux face aux drones: on a besoin de règles!**

**Les routes: un risque sous-estimé pour les prédateurs**

# Réseau Chauves-souris Valais: rapport d'activité 2016

Le Réseau Chauves-souris Valais (RCVS) travaille principalement sous mandat du canton du Valais (Service des Forêts et du Paysage SFP) et de la Confédération avec l'aide et le soutien du siège central du Centre de Coordination Ouest pour l'Etude et la Protection des chauves-souris (CCO). Les tâches accomplies en 2016 sont présentées ici de manière succincte.



**Photo 1:** Gâteaux et vin «Grand Rhinolophe» pour la 20<sup>ème</sup> Nuit des Chauves-souris.  
© RCVS

## Information au public: médias, excursions, conférences

En 2016, 12 excursions et animations (Photos 1 et 2) ont permis de présenter les chiroptères à plus de 340 personnes (professionnels de la nature, naturalistes, grand public). Divers articles dans les médias locaux ont été consacrés aux chauves-souris, notamment deux interventions sur Radio Chablais, dont une en direct lors de la Foire du Valais, et une sur Rhône FM.

Afin de valoriser et promouvoir les chauves-souris, le RCVS, en collaboration avec la Cave Cybèle à Chamoson, a élaboré un vin (Humagne blanc) issu d'une vigne dont l'amendement a été effectué exclusivement à partir de guano de Grands Rhinolophes (*Rhinolophus ferrumequinum*) de l'Eglise St-Sylve à Vex. Les bouteilles, disponibles auprès du correspondant régional (tél. 079 540 29 59), sont vendues au prix de CHF 20.–, dont la moitié est reversée à la protection des chauves-souris.

## Conseils et interventions

140 cas (125 en 2015) impliquant des chauves-souris ont été signalés en 2016, soit pour

des problèmes engendrés par ces dernières, soit pour récupérer des individus blessés ou encore pour obtenir des informations ou expertises. Dans certains cas, les sollicitations ont nécessité plusieurs contacts, ce qui porte le nombre d'appels à plus de 160. Le «pic» du nombre d'appels a été observé au mois d'août. A noter également un nombre élevé d'appels durant le mois de septembre.

Comme chaque année, dans la plupart des cas, l'attitude des appelants était favorable aux chiroptères (Fig. 2). Parfois, certaines craintes se sont faites ressentir, mais souvent, celles-ci ont disparu après quelques explications. Certains cas restent néanmoins difficiles et, malgré de nombreux efforts, n'ont malheureusement pas abouti à un consensus. De plus, quelques cas nous font penser que les gens ayant une opinion défavorable aux chauves-souris ont moins facilement recours aux services du RCVS et «régilent» les problèmes eux-mêmes. Si la majorité des appels concernait des Pipistrelles communes (*Pipistrellus pipistrellus*; Fig. 1), ce ne sont pas moins de 10 espèces qui ont été répertoriées suite à des appels de privés et la proportion de Vespères de Savi (*Hypsugo savii*) est assez étonnamment élevée comparée aux autres années: 18%.

Parmi le nombre élevé d'appels habituels au sujet de chauves-souris sous des toits, dans des pièces d'habitation, blessées, etc. un appel concernant des Grands Rhinolophes fut particulièrement intéressant. En effet, une personne effectuant des prospections de grottes en Valais central a découvert une cavité abritant cette espèce, avec au moins deux individus présents fin mars.

## Projets de protection et expertises

### Travail de Bachelor de l'HEPIA

Pour son travail de fin d'études à la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève (HEPIA), Aline Wuillemin a mené un travail important sur le Grand

**Vin «Grand Rhinolophe» au prix de CHF 20.– par bouteille. La moitié est reversée à la protection des chauves-souris (tél. 079 540 29 59).**

Rhinolophe en Valais. Ce travail est résumé dans l'article de la page 7.

*Projet de monitoring des chauves-souris dans le Parc Naturel Régional du Binntal*

Sur mandat du Parc Naturel Régional du Binntal, le RCVS y a effectué des relevés concernant les chauves-souris en milieu construit. Ce projet de monitoring a débuté en août 2016 avec l'échantillonnage de quatre sites (Bister, Ernen, Grengiols et Mühlebach). La méthode acoustique utilisée est la même que celle employée lors de la réactualisation de la Liste Rouge des chauves-souris de Suisse. Les résultats préliminaires concernant ces sites ont permis d'identifier au moins sept espèces (*P. pipistrellus*, *H. savii*, *Nyctalus leisleri*, *Tadarida teniotis*, *P. nathusii*, *Myotis myotis* et *Plecotus sp.*). Le projet se poursuivra en 2017 avec des prospections acoustiques, mais également des prospections en bâtiments.

*Autres projets de protection et expertises*

Voici quelques exemples des nombreuses expertises et/ou projets menés en 2016:

- Le RCVS a participé à une rencontre entre les autorités communales et les responsables des travaux à l'Eglise de Fully, afin de trouver des solutions pour maintenir un maximum de tranquillité dans les combles en période de mise bas.
- Le RCVS a été inclus dans la commission d'expertise concernant le parc éolien de Gries et a effectué une offre de pré-expertise pour un autre projet éolien.
- Le RCVS a été sollicité par le SFP pour des photos et renseignements concernant les chauves-souris pour un panneau didactique du Bicentenaire au Col du Lein.
- Une expertise/conciliation a été demandée par le WWF pour un projet d'implantation de nouvelles éoliennes sur la commune de Charrat.



**Photo 2:** Présentation d'une chauve-souris aux enfants présents à la Nuit des Chauves-souris. © Noémie Delaloye

- Différents diagnostics et expertises pour des aménagements favorisant les chiroptères ou conseils lors de rénovations ont été effectués, notamment pour l'église de Salvan, pour la réactualisation de l'inventaire nature de Port-Valais, pour la construction de nichoirs par les classes de Loèche, ainsi que pour des habitations individuelles abritant des chauves-souris et devant être rénovées ou encore la destruction d'un quartier de Viège.

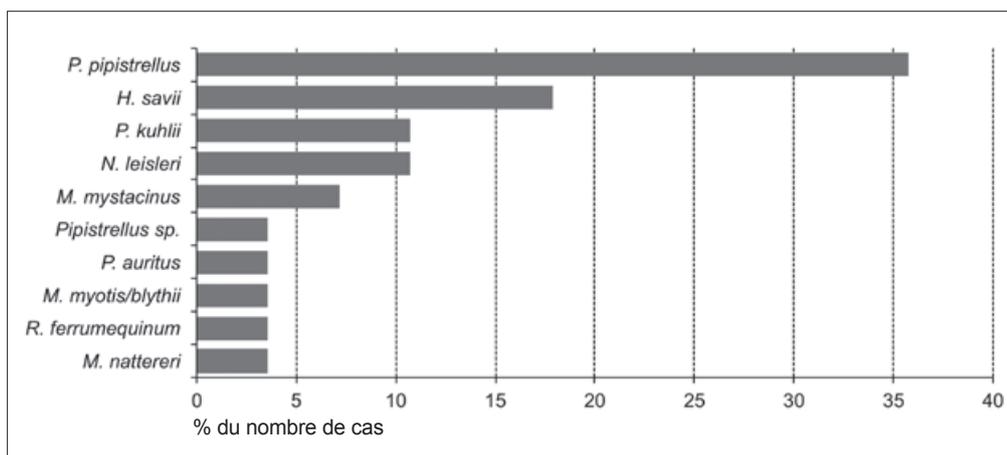
**Prospections**

Divers sites ont été prospectés au moyen de filets (Tableau 1). Les captures effectuées par la Station Ornithologique au Col de Bretolet, ainsi que les captures effectuées lors de suivis des sites sensibles et des espèces rares ne sont pas incluses dans le tableau 1.

**Suivi des sites sensibles et des espèces rares**

*Grotte du Poteu (Saillon)*

Une soirée de capture (25.08.2016) a été effectuée pour ce site d'importance nationale qui est suivi d'année en année (Tableau 2).



**Fig. 1:** Espèces ou groupes d'espèces concernés par les appels en 2016. Sont indiquées uniquement les espèces dont la détermination, au moins du genre, a été effectuée par capture, par détermination acoustique ou par examen du cadavre.

**Tableau 1: Sites prospectés et espèces capturées au moyen de filets en 2016.**

Espèce	Preuve de reproduction	Lieu-dit	Commune	Altitude (m)	Milieux
<i>Myotis myotis</i>	non	Le Darbellay	Orsières	1240 m	Mine
<i>Myotis nattereri</i>	non	Le Darbellay	Orsières	1240 m	Mine
<i>Barbastella barbastellus</i>	non	Le Darbellay	Orsières	1240 m	Mine
<i>Barbastella barbastellus</i>	non	Chararogne	Chalais	660 m	Forêt
<i>Myotis mystacinus</i>	non	Botza	Vétroz	480 m	Forêt
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	non	Bramois, Borgne rive droite Est Golf	Sion	495 m	Forêt
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	non	Bramois, Borgne rive droite Est Golf	Sion	495 m	Forêt
<i>Plecotus auritus</i>	oui	Ninvoya	Ardon	1695 m	Forêt
<i>Plecotus auritus</i>	non	Vernamiège, Les Gouilles	Mont-Noble	1747 m	Rivage
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	oui	Torrent de Greffe	Vionnaz	396 m	Etang
<i>Myotis daubentoni</i>	non	Torrent de Greffe	Vionnaz	396 m	Etang
<i>Myotis mystacinus</i>	non	Torrent de Greffe	Vionnaz	396 m	Etang
<i>Plecotus auritus</i>	non	Torrent de Greffe	Vionnaz	396 m	Etang
<i>Myotis myotis</i>	oui	Torrent de Greffe	Vionnaz	396 m	Etang
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	non	L'Avançon	Vionnaz	400 m	Forêt, rivage
<i>Myotis mystacinus</i>	non	L'Avançon	Vionnaz	400 m	Forêt, rivage
<i>Myotis daubentoni</i>	oui	L'Avançon	Vionnaz	400 m	Forêt, rivage

#### Bains de la Salintze (Saillon)

Depuis 2006, les cavités situées près des sources d'eau chaude dans la gorge de la Salintze sont ré-utilisées par des Petits Rhinolophes (*R. hipposideros*). Le 15.07.2016 au moins trois individus étaient présents, dont un mâle capturé au filet et deux autres individus aperçus. En plus, deux Grands Rhinolophes ont pu être observés.

#### Carrière de gypse à Granges (Sierre)

Le 7.03.2016 au moins trois Grands Rhinolophes ont été détectés dans ce site d'importance nationale. Par la suite, une soirée de capture (10.08.2016) y a été effectuée et a permis de démontrer une nouvelle fois l'importance de cette carrière désaffectée, grâce à la capture d'un Grand Rhinolophe, d'une Noctule de Leisler (*Nyctalus leisleri*) et de 19 (!) Grands Murins (*M. myotis*), dont plusieurs individus reproducteurs (mâles et femelles). Ce site semble donc être très important pour la reproduction (accouplements) de cette dernière espèce et mériterait des mesures de conservation spécifiques.

**Tableau 2: Résumé des espèces capturées à la Grotte du Poteu.**

Espèce	Nombre	Remarque
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	12	
<i>Plecotus macrobullaris</i>	6	
<i>Myotis myotis</i>	3	Nombre assez élevé
<i>Hypsugo savii</i>	1	Peu de captures pour le site

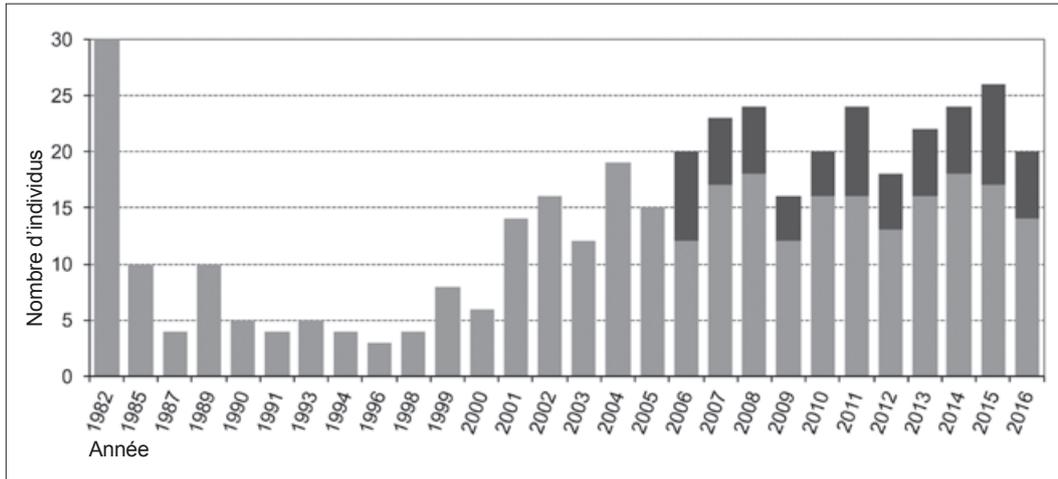
#### Sites d'hibernation ou de transit des Grands Rhinolophes

Plusieurs sites sont bien connus pour abriter, entre autres espèces, des Grands Rhinolophes en hibernation: mines d'Aproz, carrière de Granges, ardoisière de l'Ardève, carrière de Pfyngut. Tous sont artificiels, mais en 2016, une cavité naturelle est venue s'ajouter à cette liste. Il s'agit d'une grotte située dans les Gorges de la Borgne, à Bramois. Plusieurs autres cavités de cette région seront prospectées durant l'hiver 16/17 et, s'il y a lieu, des mesures de protection seront proposées.

#### Suivi des colonies

##### Colonie de Grands et Petits Murins à Fully

Le 25.07.16 à 22h00 au moins 21 individus de Grands et Petits Murins (*M. myotis* et *blythii*) ont été comptés dans la colonie. Il s'agissait pour la plupart de juvéniles, mais une distinction exacte entre les différentes classes d'âge est difficile. Il n'est donc pas possible d'être certain que ce soit seulement des individus nés durant l'année, même si, à cette heure et aux vues des bonnes conditions météo, la plupart des adultes auraient dû être en activité de chasse en dehors de la colonie. Cette colonie de parturition semble toujours sur le déclin et des mesures, en collaboration avec la commune de Fully et le SFP, seront entreprises afin d'enrayer sa disparition.



**Fig. 2:** Nombre d'individus de Petits Rhinolophes observés à l'Eglise du Châble depuis le début du suivi en 1982. Depuis 2006, un suivi plus précis est effectué, ce qui nous permet de connaître le nombre d'adultes et subadultes (en clair) et le nombre de jeunes (en foncé).

### Grands Rhinolophes à la ferme Pfyngut

Le suivi habituel de cette colonie n'a pas permis d'établir un comptage fiable, même si trois individus au moins ont été observés le 16.06.16. Aucune preuve de reproduction n'a pu être apportée et cela peut être dû à plusieurs facteurs: météo défavorable lors du comptage de juillet, présence de Rats noirs (*Rattus rattus*) ou mortalité des jeunes ou adultes reproducteurs. Par contre, la «barrière» provisoire (voir photo page 8) installée pour déterminer si une haie serait réellement utile entre la ferme et les terrains de chasse a porté ses fruits. En effet, dès son installation des individus ont été détectés le long de celle-ci, grâce à des appareils d'enregistrement acoustique automatiques, alors que ces mêmes appareils n'avaient rien détecté en 2015 au même endroit, quand aucune structure de ce type n'était présente (cf. le travail de bachelor d'Aline Wuillemin, HEPIA).

### Colonie de Petits Rhinolophes au Châble

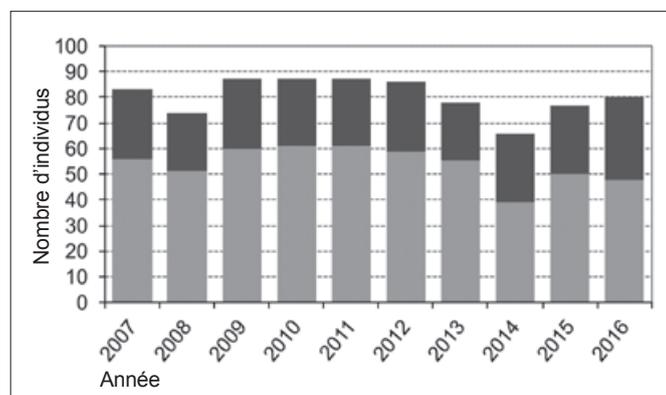
Cette colonie de parturition, la seule avec reproduction certaine en Valais à ce jour, semble se maintenir, mais reste toujours extrêmement fragile (Fig. 2). Depuis le début du suivi avec comptage des jeunes, nous pouvons remarquer des cycles de croissance/diminution de trois à quatre ans, typiques pour cette espèce.

### Colonie de Grands Rhinolophes à Vex

En 2016, 48 adultes/subadultes ont pu être comptés à l'émergence vespérale et 32 jeunes sont nés (Fig. 3), ce qui représente un record pour cette colonie. Les recaptures effectuées ont permis de contrôler 9 immatures et 37 adultes, dont une femelle gestante baguée en 1991, une en 1993 et une en 1995! Cela démontre à nouveau la longévité exceptionnelle des chauves-souris.

### Conclusion

Quelques surprises réjouissantes ont jalonné l'année 2016 surtout pour les Grands Rhinolophes: nouveau site d'hibernation ou de transit découvert, capture au filet dans la plaine à Bramois et utilisation de la voie de transit artificielle à la Ferme Pfyngut. D'autres événements sont moins réjouissants, puisque le RCVS a constaté que bon nombre d'édifices publics, notamment des églises, sont en cours de rénovation sans que le réseau n'en ait été informé et que des mesures pour la protection des chiroptères n'aient pu être prises. C'est le cas, entre autres, de l'église de Saxon et de la Ringackerkapelle à Loèche qui sont classées comme sites d'importance nationale pour les chauves-souris, et sont en rénovation sans que les spécialistes des chauves-souris aient été avertis et sollicités. Concernant ces édifices publics, le travail mené par Aline Wuillemin a montré que nombre d'églises étaient très (trop) illuminées, mais qu'il suffirait de quelques aménagements pour que celles-ci soient plus accueillantes pour les chauves-souris. A l'heure des économies d'énergie, ne faudrait-il pas y songer sérieusement?



**Fig. 3:** Nombre d'adultes/subadultes (en bleu) et de jeunes (en violet) de Grands Rhinolophes présents dans la colonie de l'Eglise St-Sylve à Vex.

## Remerciements

Un grand merci aux membres du comité RCVS qui s'investissent de manière intensive pour la protection des chauves-souris. Merci aussi à Laura Clément, Loyan Théodoloz, Noémie Evéquoz, Annie White, Sandrine Froidevaux, Swen Barbiera, David Progin, Marco Thoma, Jacques Laesser, Fabian Schneider, Elias Bader et tout le team de la station de baguage de Bretolet, Pierre-Alain Oggier, Daniela Schmieder, Olivier Glaizot, Philippe Christe et Sabrina Biollaz pour l'aide sur le terrain, la transmission de données ou l'aide pour la Nuit des Chauves-souris. Merci à l'ensemble des correspondants régionaux du CCO-KOF pour la bonne collaboration. Finalement, de vifs remerciements à l'ensemble du Service des Forêts et du

Paysage du canton du Valais qui soutient chaque année le RCVS dans ses activités, tout comme le siège central du CCO (Pascal Moeschler, Chris Léon & Co).

En sus des partenaires principaux et habituels, cette année, d'autres organismes ont soutenu, mandaté ou financé le RCVS: La Maison de la Nature de Montorge (Ville de Sion), la Commune de Fully, l'Université de Berne et le Parc Naturel Régional Landschaftspark Binntal, l'organisation Passeport-vacances, le garage Nissan AutoConsult à Sion, la Cave Cybèle à Chamoson et l'Université de Lausanne. ■

*François Biollaz*

*Responsable du Réseau Chauves-souris Valais, Correspondant régional du CCO*

# L'association Réseau Chauves-souris Valais voit le jour et s'active la nuit

L'association Réseau Chauves-souris Valais a été officiellement fondée le 25 avril 2016 à Sion. Cette association est une évolution «officielle» du groupement Réseau Chauves-souris Valais créé à la fin des années 70.

Les buts de l'association sont: l'étude et la protection des chauves-souris, la sensibilisation du public à travers des excursions et des conférences, l'organisation d'une permanence de renseignements et l'accompagnement de mesures visant à favoriser ces espèces. Les activités du Réseau Chauves-souris Valais sont financées principalement par le Service des Forêts et du Paysage du Canton du Valais, ainsi que par la Confédération.

## Renseignements et interventions

L'un des principaux rôles de l'association consiste à assurer une permanence téléphonique (079 589 74 11; [chiroptera@bluewin.ch](mailto:chiroptera@bluewin.ch)) et réaliser des interventions chez des particuliers. Des spécialistes répondent ainsi aux questions des personnes confrontées aux chauves-souris.

## Animations

Chaque année, partout en Europe, plusieurs sorties sont organisées vers la fin du mois d'août à l'occasion de la «Nuit de la Chauve-souris» afin de faire découvrir le monde de ces mammifères volants, peu connus du grand public. Cette année, la Nuit valaisanne des chauves-souris aura lieu le vendredi 25 août à partir de 20h à la Maison de la Nature

de Montorge à Sion. Des experts présenteront des chauves-souris aux participants et donneront des explications sur les ultrasons qu'elles émettent, ainsi que de nombreux détails sur leur mode de vie.

## Représentation

Lors de la constitution de la nouvelle association Réseau Chauves-souris Valais, l'assemblée a élu Emilie Dessimoz de Conthey à la présidence. Les quatre autres membres du comité sont Grégory Antonin, Raphaël Arlettaz, Sophie Cotting et Aline Wuillemin. Le correspondant régional, désigné par le canton et la Confédération reste, comme les années précédentes, François Biollaz.

## Devenir membre

L'association recherche de nouveaux membres. Toute personne intéressée par les chauves-souris est la bienvenue. Une sortie annuelle est organisée pour tous les membres et des activités sur les chauves-souris seront proposées tout au long de l'année. Vous pouvez devenir membre en prenant contact avec la présidente. La cotisation se monte à CHF 20.– par année, est gratuite jusqu'à 18 ans et coûte CHF 400.– pour devenir membre à vie.

### Présidente

Emilie Dessimoz  
076 400 69 67  
[emi.dessimoz@gmail.com](mailto:emi.dessimoz@gmail.com)

### Correspondant régional

François Biollaz  
079 540 29 59  
[fbiollaz@gmail.com](mailto:fbiollaz@gmail.com)

# Quel avenir pour le Grand Rhinolophe en Valais?

Durant l'été 2016, un travail approfondi a été réalisé afin d'évaluer l'état des populations de Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*) en Valais ainsi que les perspectives d'avenir à long terme pour l'espèce dans le canton. Ce travail, réalisé avec l'appui du Réseau Chauves-souris Valais dans le cadre d'une thèse de bachelor de la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève est résumé ici.

**A**utrefois, le Grand Rhinolophe (photo 1) était une espèce de chauves-souris beaucoup plus fréquente qu'aujourd'hui. En Valais, des colonies de reproduction prenaient chaque année leurs quartiers dans divers édifices publics comme les églises de Saxon, de Loèche ou la cathédrale de Sion. Cette dernière, encore occupée dans les années 1960 (R. Frioud, comm. pers.), semble avoir été désertée au profit de la chapelle de Vex, probablement en raison de l'urbanisation de la capitale à l'origine de la disparition des terrains de chasse de la colonie. La progressive désertion de l'église de Saxon a, elle, probablement résulté des changements au niveau du paysage agricole environnant. Certaines rénovations ont par ailleurs rendu les édifices moins attractifs pour le Grand fer-à-cheval. Ainsi, les ardoises de couverture du toit de la Ringackerkapelle à Loèche ont été remplacées par des tavillons rendant les conditions microclimatiques des combles moins favorables à l'espèce. Selon Arlettaz *et al.* (1996), la chapelle St-Sylve de Vex – où la présence des chauves-souris avait été prise en compte lors des travaux de rénovation de la fin des années 1980 (Sierro *et al.*, 2009) – était alors la seule colonie reproductrice qui subsistait en Valais. Sans surprise, la population valaisanne de Grand Rhinolophe avait alors atteint une densité extrêmement basse. Toutefois, la protection de la colonie de la chapelle St-Sylve a permis une belle reprise d'effectifs, avec un doublement de la population après deux décennies (Schaub *et al.*, 2007).

## Création d'un couloir de vol artificiel

En 1998, une minuscule colonie de parturition a été découverte dans un bâtiment agricole à Finges, portant à deux le nombre de colonies dans le canton (Figure 1). Pour tenter de favoriser l'essor de cette petite population, divers aménagements ont été mis en place entre 2012 et 2014 (cf. fauna.vs **info** n° 27 et 29).

Le dernier aménagement lié à ce projet est l'implantation d'une haie reliant la ferme aux territoires de chasse. Comme actuellement aucune solution n'a pu être trouvée avec le propriétaire, un volet important de ce travail de bachelor a été la mise en place d'une haie artificielle et temporaire composée de piquets en bois et rubans à vaches ainsi que le suivi de son efficacité (photo 2). Ce dernier, effectué grâce à des appareils de détection acoustique, a montré clairement que cette «haie» faisait office de voie de transit pour les Grands Rhinolophes. En effet, l'année précédente, alors qu'une telle structure linéaire était absente, aucun passage n'avait été détecté à cet endroit. L'utilité d'une haie à cet emplacement a donc clairement été démontrée.

## Réactualisation de la répartition de l'espèce

Une autre partie de cette thèse, probablement la plus conséquente en termes de temps de travail, fut la réactualisation d'une partie du travail effectué sur la répartition de l'espèce publié en 1996 par Raphaël Arlettaz, Alain Lugon, Antoine Sierro et Michel Desfayes.

**Photo 1:** Le Grand Rhinolophe est aisément reconnaissable à sa feuille nasale et à sa grande taille. © F. Biollaz

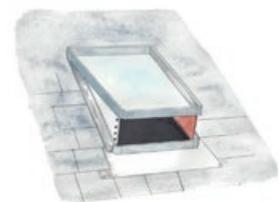


Pour ce faire et afin de réduire le nombre de bâtiments à prospecter durant la saison de reproduction, une analyse statistique préalable a été réalisée au moyen d'un logiciel de cartographie en se basant sur les caractéristiques des gîtes valaisans ayant abrité plus d'un individu depuis les années 1950. Pour chacun des 25 sites historiques ainsi identifiés, la distance avec des éléments du paysage importants pour le Grand Rhinolophe (vergers, haies, prairies, pâturages, rivières, etc.) a été mesurée. Dans un second temps, la distance moyenne pour chacune de ces variables a été calculée. Sur la base de ces mesures, les secteurs géographiques regroupant l'ensemble des caractéristiques favorables à l'existence d'un petit noyau de population ont été localisés à l'échelle cantonale. A l'intérieur de ces secteurs, 39 églises – seul type d'édifice public à offrir en principe l'espace et la tranquillité nécessaires à l'espèce – ont été sélectionnées pour la prospection. Par la suite, ces bâtiments ainsi que ceux ayant anciennement abrité des Grands Rhinolophes ont été minutieusement prospectés: la présence de chauves-souris ou d'indices de présence (comme du guano, des cadavres ou d'autres restes) ont été relevés. Ces recherches n'ont malheureusement pas permis de découvrir une nouvelle colonie de Grands Rhinolophes, corroborant ainsi les résultats de l'Inventaire des chauves-souris du Valais: catalogue des sites (Arlettaz *et al.* 1993). Elles ont toutefois permis d'identifier une série de conflits liés notamment à l'éclairage des édifices ainsi qu'aux voies d'accès disponibles pour les différentes espèces de chiroptères. Sur la base de cette évaluation, une note glo-

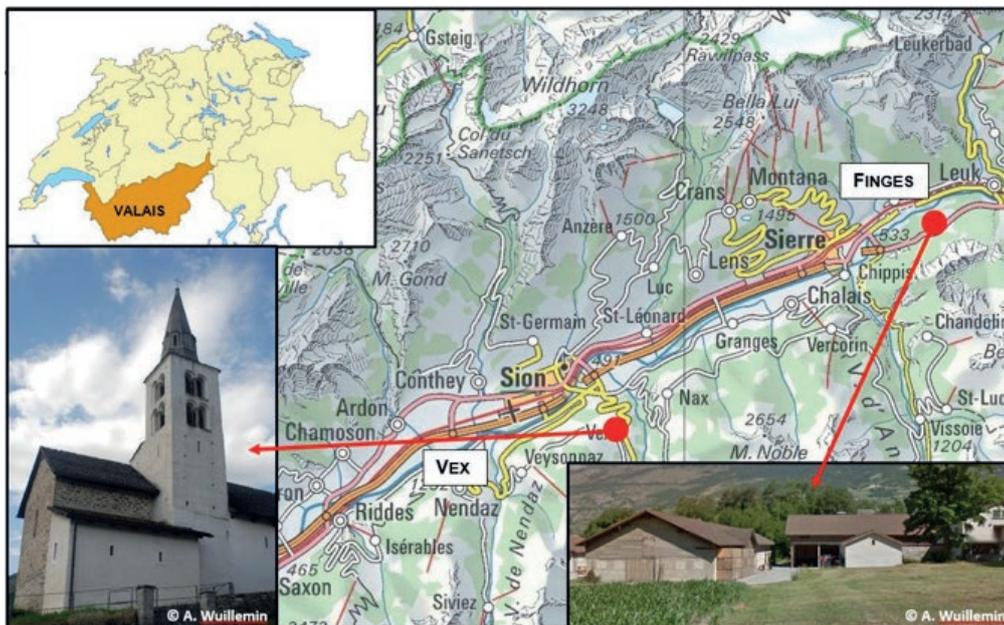


**Photo 2:** Installation d'une «barrière à vaches» qui mime une structure linéaire de type haie au-dessus d'une bande herbeuse, Finges. © A. Wuillemin

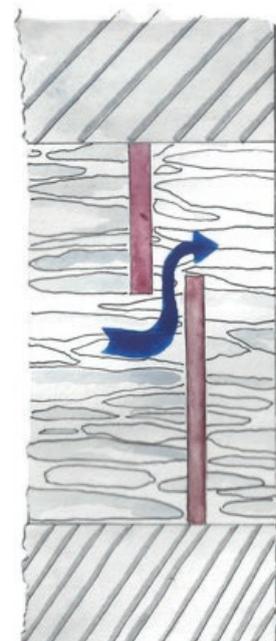
bale caractérisant l'attractivité de chaque église pour le Grand Rhinolophe a été attribuée. Ceci a révélé que plus de 65% des églises prospectées sont à considérer comme peu ou très peu favorables à l'espèce (carte 1). Pour remédier à cette situation et offrir un réseau de gîtes potentiels plus favorables au Grand fer-à-cheval, il est possible de mettre en œuvre une ou plusieurs mesures peu coûteuses (selon les conflits identifiés pour chacun des édifices). La première catégorie de mesures vise à limiter l'impact de l'éclairage artificiel de l'église pour le Grand Rhinolophe mais aussi pour les autres espèces de chiroptères, en réduisant au minimum l'éclairage des voies d'accès et des façades afin de maintenir une certaine obscurité dans ces zones sensibles. La seconde série de mesures a pour but de réaménager des accès dans des bâtiments imperméabilisés par les rénovations: création d'un ou plusieurs accès sous la forme de



**Figure 2:** Adaptation d'une tabatière. © E. Laederach



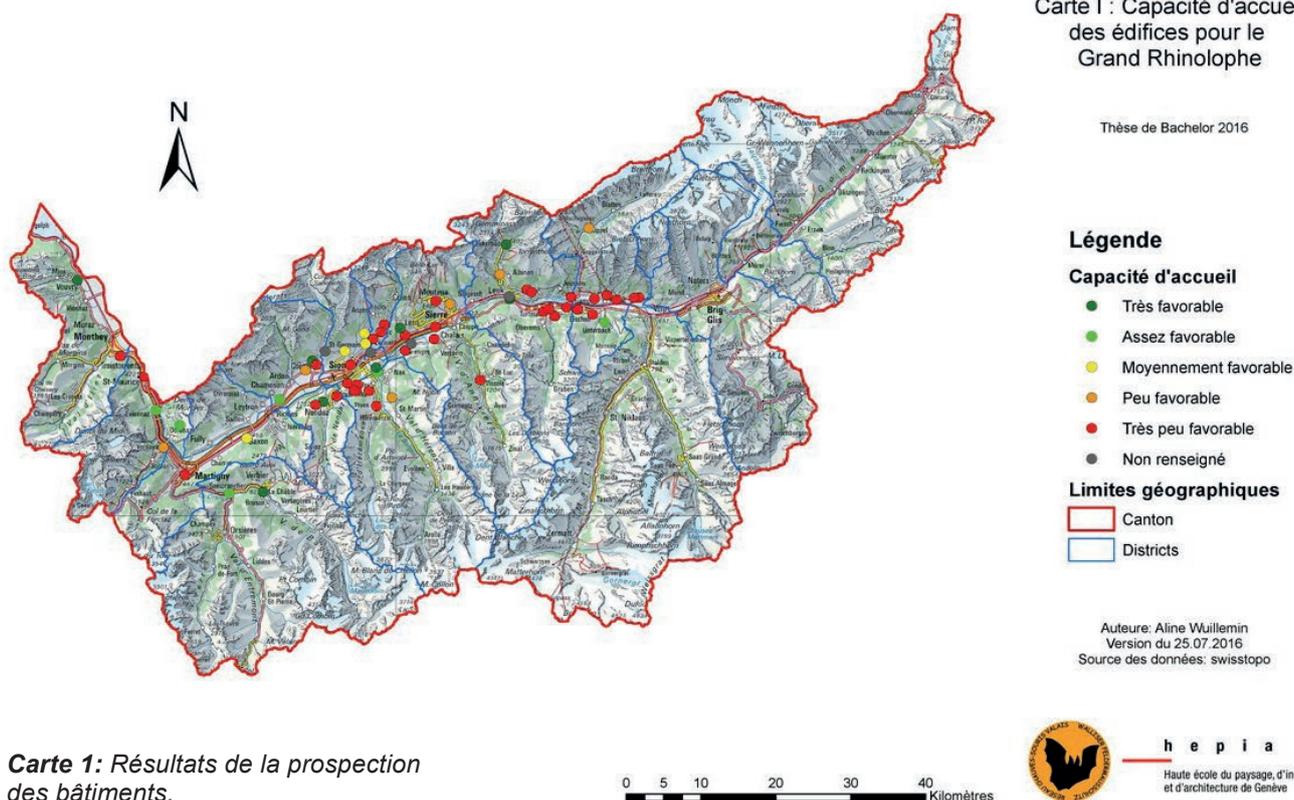
**Figure 1:** Localisation des deux colonies actuelles.



**Figure 3:** Création d'une chicane à la place d'une fenêtre. © E. Laederach

## Carte I : Capacité d'accueil des édifices pour le Grand Rhinolophe

Thèse de Bachelor 2016



Auteure: Aline Wuillemin  
Version du 25.07.2016  
Source des données: swisstopo



h e p i a  
Haute école du paysage, d'ingénierie  
et d'architecture de Genève

**Carte 1: Résultats de la prospection des bâtiments.**

chicanes permettant la protection de l'édifice contre les précipitations, création d'une tabatière ouverte en permanence pour récréer un accès direct aux combles etc. (Figures 2 et 3). La mise en place de telles mesures permettrait d'augmenter de 25% la quantité d'édifices propices à l'espèce, passant ainsi d'actuellement 12.5% d'édifices très favorables à 37.5% si ces aménagements étaient réalisés.

### Conclusion

En conclusion, les différentes recherches effectuées durant l'été 2016 sur le Grand Rhinolophe en Valais ont permis de démontrer que même si les colonies connues, en particulier celle de Vex, semblent poursuivre une évolution positive, l'avenir de l'espèce dans le canton passe par l'aménagement d'un réseau de bâtiments favorables permettant une meilleure connectivité et dispersion entre les différents sites. Par ailleurs, la pérennité des colonies actuelles reste tributaire des aménagements mis en place ainsi que du maintien de milieux de chasse favorables. La situation demeure précaire pour cette espèce dont les effectifs ne sont estimés qu'à 250 femelles reproductrices sur l'ensemble du territoire suisse. Les efforts effectués depuis plusieurs années pour favoriser cette espèce doivent donc être maintenus. ■

Aline Wuillemin et François Biollaz

### Bibliographie:

- Arlettaz R., Lugon A. & Siero A. (1993) *Inventaire des chauves-souris du Valais. Catalogue des sites. Rapport final de la campagne de prospection 1985-1990. Réseau chauves-souris Valais. Martigny. 146 p.*
- Arlettaz R., Lugon A., Siero A. & Desfayes M. (1996) *Les chauves-souris du Valais (Suisse): statut, zoogéographie et écologie. Le Rhinolophe, 12 : 1-42.*
- Biollaz F. (2014) *Rapport d'activités 2014. Réseau chauves-souris Valais. Mase. 16 p.*
- Biollaz F. (2015) *Aménagements pour Grands Rhinolophes à la ferme Pfyngut à Finges. Rapport final. Réseau chauves-souris Valais. Mase. 10 p.*
- Bohnenstengel T., Krättli H., Obrist M., Bontadina F., Jaberg C., Ruedi M. & Moeschler P. (2014) *Liste rouge Chauves-souris. Espèces menacées en Suisse, état 2011. L'environnement pratique, 1412 : 1-95.*
- Fairon J., Busch E., Petit T., Schuiten M. (2003) *Guide pour l'aménagement des combles et clochers des églises et d'autres bâtiments. Brochure technique n°4. Direction générale de Ressources naturelles et de l'Environnement, Jambes, 81 p.*
- Lugon A. (1996) *Ecologie du Grand Rhinolophe, Rhinolophus ferrumequinum (Chiroptera, Rhinolophidae) en Valais (Suisse): habitat, régime alimentaire et stratégie de chasse. Université de Neuchâtel, Neuchâtel, 116 p.*
- Ransome R. & Hutson A. (2000) *Action plan for the conservation of the greater horseshoe bat in Europe (Rhinolophus ferrumequinum). Nature and environment, 109: 1-55.*
- Schaub M., Gimenez O., Siero A. & Arlettaz R. (2007) *Use of integrated modeling to enhance estimates of population dynamics obtained from limited data. Conservation Biology, 21(4) : 945-955.*
- Siero A., Lugon A. & Arlettaz R. (2009) *La colonie de grands rhinolophes Rhinolophus ferrumequinum de l'église St-Sylve à Vex (Valais, Suisse) : évolution sur deux décennies (1986-2006). Le Rhinolophe, 18: 75-82.*

# Journées internationales d'observation du Gypaète barbu dans les Alpes

Une fois par an et pour la 11<sup>ème</sup> année consécutive, plusieurs centaines d'ornithologues d'Autriche, de France, d'Italie et de Suisse se sont retrouvés au même moment en différents points des Alpes européennes pour observer les Gypaètes barbus (*Gypaetus barbatus*).

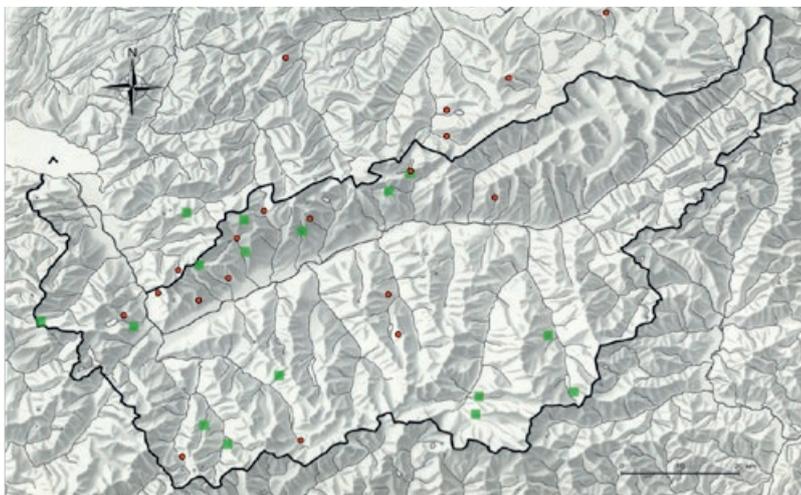
Cette année, ces journées organisées dans le cadre de l'IBM (International Bearded Vulture Monitoring) ont eu lieu du 8 au 15 octobre, avec un suivi plus intensif le samedi 8 octobre. Le but d'une telle action est d'effectuer une estimation du nombre d'individus présents dans la population alpine et d'évaluer l'activité des couples. Grâce à de nombreux bénévoles, le Réseau Gypaète Suisse occidentale (RGSO) a participé activement à cet événement alpin.

Les conditions météorologiques du samedi 8 octobre 2016 ont été moyennes à bonnes selon les régions. Le vent était, dans certains secteurs, fort et le stratus présent à des altitudes variables, mais de manière générale, la visibilité était bonne. Du 9 au 15 octobre, le temps a été mitigé: beau jusqu'au mardi-mercredi et couvert avec, régionalement, de la pluie en fin de semaine.

## Zone couverte par le RGSO

Pour la journée focale (8 octobre 2016), le RGSO s'est concentré principalement sur les régions les plus fréquentées par des Gypaètes barbus tout au long de l'année. Au total 19 postes «intensifs» ont été occupés, en général de 10h00 à 15h00 (Figure 1; Tableau 1). Durant le reste de la période d'observation, soit du 9 au 15 octobre, de nombreux postes ont également été occupés, de manière ponctuelle ou intensive.

**Figure 1:** Points: sites (postes «intensifs») occupés par le RGSO le 8 octobre 2016. Carrés: site occupés ponctuellement entre le 8 et le 15 octobre 2016.



## Observations en Suisse occidentale

### Fiches d'observation

Pour la journée focale du 8 octobre 2016, 14 fiches d'observation (un à trois individus par fiche) ont été répertoriées: 14 observations d'adultes, quatre de subadultes, deux d'immatures, une de juvénile et deux d'âges inconnus, mais probablement immatures ou juvéniles.

Durant la période d'observation allant du 8 au 15 octobre, 47 fiches d'observation (un à trois individus par fiche) ont été répertoriées (Figure 2). Sur l'ensemble de la période, les observations par classe d'âge se sont réparties ainsi: 23 observations d'adultes, cinq de subadultes, cinq d'immatures, deux de juvéniles et deux d'âges inconnus, mais probablement immatures ou juvéniles.

### Nombre d'individus

Pour la journée du samedi 8 octobre 2016, entre 14 et 18 individus différents ont été signalés, dont 10 à 13 adultes-subadultes (Tableau 2). Bien que les trois jeunes nés en Valais puissent encore fréquenter la région, seul Mätti (jeune de Zermatt) a pu être observé et les individus du trio de Loèche-les-Bains n'ont pas été aperçus de manière certaine près du site de nidification. Sur l'ensemble de la période considérée, entre 19 et 24 individus étaient présents en Suisse occidentale. Un seul oiseau marqué a été observé, il s'agit d'Alois, un jeune mâle né en 2016 et lâché en Suisse centrale, à Melchsee-Frutt.

## Conclusion

Sur l'ensemble de la période des journées internationales d'observation des Gypaètes barbus, la majorité des oiseaux sédentaires a pu être observée, mais il devient de plus en plus difficile de se faire une idée de la population exacte dans la région. Ceci est réjouissant, car, même si le nombre d'observateurs pourrait (devrait) être plus élevé pour ces journées, c'est la conséquence directe du nombre croissant de Gypaètes barbus présents en Suisse occidentale. Dans le futur, des prospections régionales plus ciblées

seront effectuées afin de repérer et définir les territoires et l'activité des couples.

### Situation dans les Alpes

En 2016, dans l'ensemble des Alpes, au moins 25 jeunes se sont envolés avec succès: 11 en Suisse, sept en Italie, cinq en France et deux en Autriche. Au moins 43 couples ont tenté une nidification ([http://www.gyp-monitoring.com/cms/files/alpinereproduction2016\\_map.pdf](http://www.gyp-monitoring.com/cms/files/alpinereproduction2016_map.pdf)).

### Remerciements

Le RGSO remercie vivement toutes les personnes ayant participé aux Journées internationales d'observation des Gypaètes barbus en Suisse occidentale, ainsi qu'aux observateurs ayant fourni des données ponctuelles. De telles actions ne pourraient pas être menées sans eux :

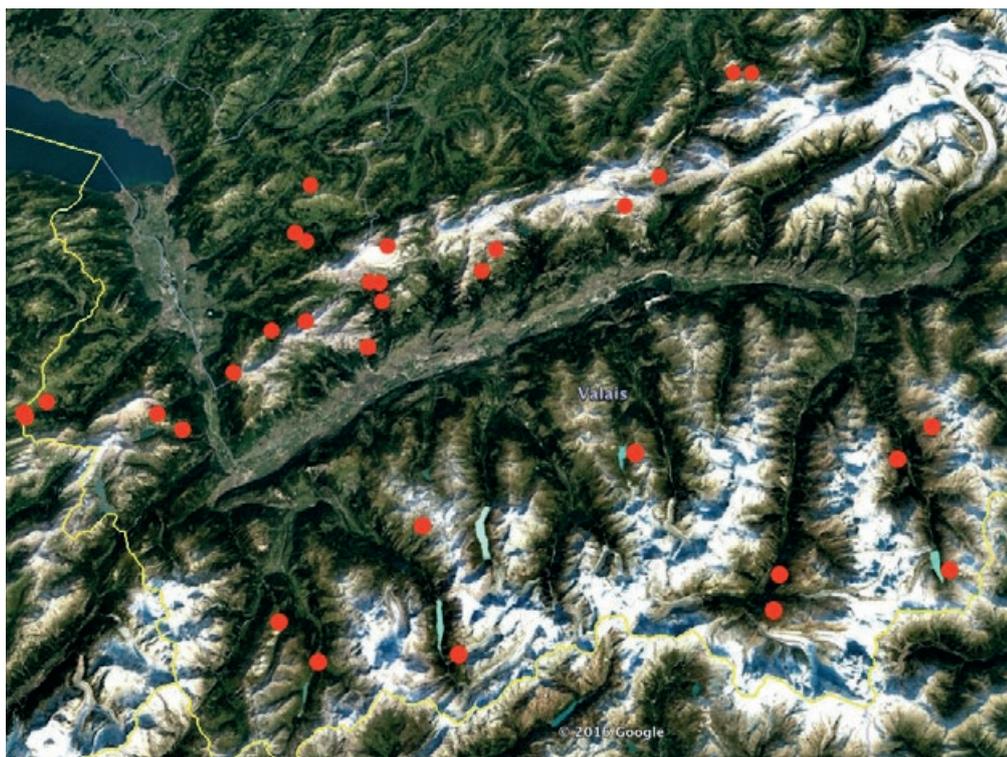
Artur Bärtsch, Elisabeth Bürkli, Simone Liechti, Rosmarie Schwarz, Sebastian Kraft, Astrid Oehl, Menga Parpan, Martin Wettstein, Philippe Christe, Olivier Glazot, Luca Fumagalli, Markus Baumann, Bruno Mooser, Sébastien Tinguely, Raphaël Arlettaz, David Ulrich, Eric Morard, Aurel Salamin, Nicolas Morisset, Norbert Jordan, Christopher Plummer, Thomas Nierle, Célestin Luisier, Bernard Michellod, Marlène Sauthier, Jean Voutaz, Kerstin et Pierre Karbe-Lauener, Michel Chesaux, Glenn Litslos, Nicolas Cerf, Pierre-André Pochon, Dominique Michellod, Johan Terrettaz, Nicole Erard, Sarah Brug, Daniel

**Tableau 1: Résumé des sites occupés par le RGSO le 8 octobre 2016.**

Point d'observation	Commune	Observation de Gypaète	Conditions météo
Gasterthal	Kandersteg	non	moyennes
Oeschinensee	Kandersteg	oui	moyennes
Jaunpass	Boltigen	non	moyennes
First / Oberjoch	Grindelwald	non	moyennes
Schilthorn	Lauterbrunnen	non	bonnes
Col du Jorat	Evionnaz	oui	moyennes
Gemmi	Leukerbad	non	moyennes
Le Chequet	Grimentz	non	bonnes
Némiaz	Chamoson	oui	bonnes
L'Au d'Arbignon	Collonges	oui	moyennes
Moiry	Grimentz	oui	bonnes
Grande Garde	Fully	non	mauvaises
Monbas-dessus	Conthey	oui	moyennes
Sanetsch	Savièse	non	bonnes
Jolital	Raron	non	moyennes
Chanrion	Bagnes	oui	bonnes
Pas de Mainbré	Ayent	oui	bonnes
Nant	Bex	oui	bonnes
Les Ars	Ferret	non	moyennes

Berz, Hendrik Reers, Urs Eugster, Peter Rüegg, Max Baumann, Jean-Paul Crisinel, Sabrina Biollaz, Thomas Nierle. ■

*François Biollaz et Michael Schaad  
Réseau Gypaète Suisse occidentale  
Stiftung Pro Bartgeier*



**Figure 2: Observations de Gypaètes barbus (1-3 individus/point) durant les Journées internationales d'observation (8 au 15 octobre 2016).**

**Tableau 2:** Résumé des observations de *Gypaètes barbues* effectuées durant les Journées internationales d'observation du 8 au 15 octobre 2016.

Date	Localité	> 5ans	4-5 ans	2-3 ans	1 an	Inconnu	Identité
08.10.16	Oeschinensee	x					Adulte inconnu ou Adulte Gemmi
08.10.16	Oeschinensee	x					Adulte inconnu ou Adulte Gemmi
08.10.16	Saas Almagell					x	Immature 1 ou Mätti
08.10.16	Zermatt		x				Smargard
08.10.16	Zermatt	x					Femelle adulte couple Zermatt
08.10.16	Zermatt				x		Mätti
08.10.16	Col du Jorat	x					Adulte 1 Dent du Midi
08.10.16	Le Dâ					x	Immature Bagne
08.10.16	Némiaz	x					Adulte Derborence
08.10.16	Némiaz	x					Adulte Derborence
08.10.16	L'Au d'Arbignon	x					Adulte 1 Dent du Midi
08.10.16	Moiry		x				Subadulte Grimentz
08.10.16	Moiry			x			3 <sup>ème</sup> année Grimentz
08.10.16	Monbas-dessus	x					Gildo ou Guillaume
08.10.16	Monbas-dessus	x					Pablo
08.10.16	Prarochet	x					Adulte couple Derborence
08.10.16	Chanrion	x					Adulte 1 Bagnes
08.10.16	Chanrion	x					Adulte 2 Bagnes
08.10.16	Pas de Mainbré			x			2 <sup>ème</sup> année Savièse
08.10.16	Nant		x				Subadulte Nant
08.10.16	Nant		x				Subadulte Nant
09.10.16	Schmitte					x	?
09.10.16	Némiaz	x					Adulte Derborence
09.10.16	Monbas-dessus	x					Gildo ou Guillaume
09.10.16	Monbas-dessus	x					Pablo
09.10.16	Combes des Colombes				x		Alois
09.10.16	Combe de l'A					x	?
09.10.16	Col de la Forcla					x	?
09.10.16	Lac des Toules	x					Adulte Bagnes ou inconnu
12.10.16	Sex des Granges	x					Adulte 2 Dent du Midi
12.10.16	Les Evouettes					x	?
12.10.16	Les Evouettes					x	?
12.10.16	Findeln					x	?
12.10.16	Combes des Colombes	x					Adulte 2 Dent du Midi ou adulte inconnu
12.10.16	Col de la Croix	x					Adulte inconnu
13.10.16	Hannigalp			x			2 <sup>ème</sup> année Saas-Fee
14.10.16	Tunnel Derborence	x					Adulte Derborence
15.10.16	Moiry		x				Subadulte Grimentz
15.10.16	Moiry			x			3 <sup>ème</sup> année Grimentz
15.10.16	Moiry			x			2-3 <sup>ème</sup> année Grimentz
15.10.16	Chumme					x	?

# Initiative «Pour un canton sans grands prédateurs», mais où allons-nous?

Peut-être est-ce effectivement une bonne chose de pouvoir voter sur un tel objet? On saurait en effet si notre peuple valaisan est aussi décalé du reste de la Suisse que l'on veut bien le faire croire, et si l'image que le Valais projette vers l'extérieur correspond à une lecture spécifiquement valaisanne des réalités du monde.

Les super prédateurs sont devenus un véritable sujet de société – à défaut d'être un réel enjeu – sur lequel se cristallisent des positions politiques qui dépassent la traditionnelle opposition gauche-droite. Le loup, le lynx et l'ours sont les ultimes symboles de cette biodiversité qui décline quasiment partout, de puissants révélateurs de notre compréhension de, et de notre relation à la nature. Fondamentalement, ils nous interrogent sur les écosystèmes que nous désirons avoir: une biodiversité appauvrie, purement fonctionnelle et ennuyeuse, ou une nature riche, dynamique et ressourçante.

Les super prédateurs étaient présents sur notre territoire avant nous autres humains; nous les en avons progressivement bannis, mais ils recolonisent aujourd'hui leurs anciens bastions parce que les conditions écologiques et le contexte social le permettent. D'une part, les effectifs de leurs proies (cerf, chamois, chevreuil, bouquetin, sanglier) ont été largement reconstitués grâce aux efforts soutenus des milieux de la chasse et de la protection de la nature. D'autre part, les citoyens ont pour la plupart compris qu'ils ont un rôle essentiel à jouer dans les équilibres naturels: par exemple, en assurant la régulation des populations du gibier, ils permettent d'assurer le rôle protecteur des forêts. Ainsi, les super prédateurs font-ils partie du grand jeu de la nature, nous aidant à en conserver les équilibres infiniment subtils, toujours dynamiques. Car la prédation est aussi l'un des principaux moteurs de l'évolution biologique. Si le cerf et le chevreuil ont de grandes oreilles et de longues pattes, c'est pour mieux entendre approcher le prédateur et fuir, et non pour écouter le cor des Alpes ou éviter le chatouillement de l'herbe sous les aisselles...

Les loups nous reviennent, qu'on le veuille ou non, et cela a commencé il y a déjà plus de 20 ans! Ils sont probablement 10-15 actuellement dans le canton. Quant au lynx, son effectif est tout au plus d'une quinzaine d'individus en Valais, alors que le canton devrait en abriter plus d'une cinquantaine. 350'000 Valaisans et

50'000 têtes de gibier ne pourraient-ils donc pas coexister avec quelques dizaines de prédateurs? Et les chasseurs ne pourraient-ils pas «s'associer» à ces mêmes prédateurs pour réguler une faune en expansion que mêmes les chasses spéciales (cerf) peinent à contenir, avec les dommages collatéraux aux forêts et aux cultures que l'on connaît?

Lorsque des mesures de protection des troupeaux sont judicieusement prises, les grands prédateurs ont un impact limité et socio-économiquement acceptable sur notre cheptel domestique (moins de 0.5% de nos moutons tués par année en Valais): la réalité du terrain le prouve, même si les mentalités doivent encore achever leur révolution. Le lynx est de retour en Valais depuis 40 ans et le prélèvement opéré sur le gibier sauvage n'a pas entraîné une disparition des chamois et chevreuils, ses proies principales: d'ailleurs, la chasse prospère.

Les initiants ont une vision étriquée des grands mécanismes naturels. Non seulement l'initiative n'offre rien de nouveau par rapport aux mesures de régulation déjà existantes, mais elle comporte un sérieux danger. Son acceptation ouvrirait la boîte de Pandore: on s'en prend aujourd'hui au loup et au lynx, demain ce seront l'aigle et le rare hibou grand-duc, d'autres prédateurs, qui seront en ligne de mire. Un Valais riche et touristiquement attractif se doit de se soucier de son patrimoine naturel et de sa biodiversité. Enfin, le Valais moderne doit dépasser cette désastreuse image rétrograde dont sont porteurs les initiants. ■

*Raphaël Arlettaz et François Biollaz*

## Texte de l'initiative «Pour un canton du Valais sans grands prédateurs»:

L'Etat élabore des prescriptions contre les grands prédateurs et à la limitation et la régulation du nombre des grands prédateurs, en particulier, l'introduction et la mise en liberté de grands prédateurs ainsi que la promotion de leur population sont interdites.

# Les oiseaux face aux drones

Quel est l'effet des drones sur les oiseaux et les autres animaux sauvages? Une étude de la Station ornithologique suisse de Sempach révèle que les oiseaux tendent à réagir plus fortement que les autres animaux. Plus un drone est grand et bruyant, et plus il s'approche directement d'un oiseau, plus ce dernier réagira fortement. La Station a élaboré des recommandations visant à limiter les dérangements.



Les drones évoluent dans l'espace aérien inférieur, c'est-à-dire là où les oiseaux n'étaient pas dérangés jusqu'à présent. © Marcel Burkardt, Vogelwarte

## Nouvelles de la recherche

L'utilisation de drones est de plus en plus courante, et à des fins très diverses. Problème: ils évoluent dans l'espace aérien inférieur, où les oiseaux n'étaient normalement pas dérangés jusqu'à présent. Il est donc légitime de se demander si et dans quelle mesure ces engins sont perçus par les oiseaux comme une intrusion ou un danger. La Station ornithologique a étudié l'état actuel des connaissances sur l'effet des drones sur l'avifaune et sur les autres animaux.

Cette étude montre que les oiseaux réagissent généralement plus fortement aux drones que les autres animaux. Mais on note aussi des différences entre les espèces. Si certaines se montrent simplement plus attentives à proximité d'un drone, d'autres prennent la fuite même lorsque le drone est très éloigné. Les oiseaux semblent souvent ne pas réagir aux drones, ce qui ne signifie pas pour autant qu'ils n'en subissent pas les effets. Les oiseaux nicheurs, par exemple, quittent rarement leur nid, même en présence de perturbations, bien qu'ils puissent ressentir du stress.

Différents facteurs conditionnent la réaction de l'oiseau: si le drone s'approche directement de lui, l'oiseau prend généralement la fuite; les appareils avec moteur à essence

déclenchent davantage de réactions que les appareils électriques, du fait qu'ils sont plus bruyants; un drone de grande taille fait fuir l'oiseau plus loin qu'un petit; les oiseaux seuls ou en petits groupes fuient plus tard que les nuées; enfin, on note que les grands oiseaux réagissent davantage que les petits.

Ces observations ont permis à la Station ornithologique de formuler des recommandations visant à limiter le plus possible l'influence des drones sur les oiseaux et les autres animaux. La Station va collaborer au cours de ces prochains mois avec les autorités, les utilisateurs de drones et les acteurs de la protection de la nature, c'est-à-dire avec une large base, pour développer des directives garantissant une utilisation des drones respectueuse de la faune sauvage. ■

## La Station ornithologique recommande:

- de ne pas décoller ni atterrir près d'un oiseau, et d'éviter les manœuvres à leur proximité,
- de ne jamais diriger l'appareil directement sur un oiseau et de faire immédiatement demi-tour si les oiseaux montrent une réaction,
- de privilégier les appareils de petite taille et peu bruyants,
- de renoncer aux vols le long des parois rocheuses, en particulier de février à juillet, soit pendant la période de nidification d'espèces sensibles comme le faucon pèlerin ou le grand-duc d'Europe,
- de renoncer aux vols dans et par-dessus les réserves naturelles, et de rester à une distance minimum de 200 m de ces zones,
- de respecter impérativement les interdictions de vol telles qu'imposées dans les réserves d'oiseaux d'eau et de migrateurs et dans les districts francs fédéraux.

### Source:

Mulero-Pázmány M., Jenni-Eiermann S., Strelbel N., Sattler T., Negro J.J. & Tablado Z. (2017). Unmanned Aircraft Systems as a new source of disturbance for wildlife: A systematic review. PLoS ONE 12(6): e0178448 <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0178448>.

# Les Drones: on a besoin de règles!

Avec préoccupation fauna•vs retrace l'évolution rapide des drones. Utilisés au bon endroit au bon moment, ces engins fournissent d'excellents services ou données. Ils peuvent cependant aussi être sources de danger ou de perturbation pour la faune locale. Fauna•vs appelle par conséquent à la prudence et à l'interdiction des vols dans les zones naturelles protégées et proche des sites de reproduction des oiseaux de proie.

L'utilisation de drones pour toutes sortes d'applications a fortement augmenté ces dernières années. Les destinations touristiques et les communes utilisent de plus en plus fréquemment des drones pour présenter à leurs clients des vues aériennes de leurs sites. Les drones employés pour des opérations critiques, telles que la recherche de grimpeurs disparus ou la fourniture de biens de secours dans des régions difficilement accessibles, fournissent des services certainement irremplaçables. À l'ère de Facebook et de YouTube, les drones sont cependant de plus en plus utilisés dans le secteur privé également. Sur certains domaines skiables, les drones ont déjà dû être interdits, car ils représentent un trop grand danger pour les skieurs.

## Les effets négatifs sur la faune

Malgré toutes les applications positives, les drones peuvent représenter une nouvelle source de danger et de perturbation pour la faune indigène. Dans les années 1990, des études ont démontré que de nombreuses espèces sont sensibles à tout objet présent dans les airs. Les chamois réagissent par exemple par une violente fuite quand ils sont survolés par des parapentes ou des ailes delta. Une émergence accrue de drones pourrait avoir un impact particulièrement négatif sur les oiseaux, les chauves-souris et les insectes volants.

Jusqu'à présent, les mouvements d'avions étaient la plupart du temps limités et linéaires. Avec l'utilisation de drones, des vols irréguliers de petits engins dans toutes les régions et altitudes possibles pourraient devenir communs. Des drones survolant des zones de nidification rupestres seraient particulièrement gênants. Les rapaces, tels que le gypaète barbu, l'aigle royal et le faucon pèlerin, ou encore d'autres espèces d'oiseaux nichant dans les rochers sont très sensibles à des perturbations à l'aire ou au nid, ce qui pourrait entraîner un échec de la reproduction sinon un abandon du site.

## Les compagnies d'hélicoptères en bons élèves

À l'heure actuelle, il n'y a que peu de restrictions pour les drones; leurs vols sont par exemple interdits proche des aéroports. Pour fauna•vs, il est clair que de nouvelles réglementations doivent voir le jour. Dans les régions naturelles protégées (cantonales et fédérales), dans les zones de tranquillité, ainsi que dans les falaises de reproduction des oiseaux de proie et d'autres espèces nécessitant une protection accrue, une interdiction de vol devrait être prononcée. Les compagnies d'hélicoptères valaisannes sont dans ce domaine des exemples à suivre. Au cours de la saison de reproduction du gypaète barbu, elles renoncent à voler dans les régions des lieux de nidification. Ces règles devraient aussi être suivies par les drones! ■

## Vente de gibier sur pied dans la statistique annuelle de la chasse

Madame la Conseillère d'Etat, Messieurs les Conseillers d'Etat,

C'est avec satisfaction que nous recevons chaque année la publication par l'Etat du Valais, de la statistique sur le gibier abattu dans le canton. Il s'agit là d'une base précieuse pour la gestion.

Nous déplorons cependant que la statistique de la vente de gibier sur pied ne figure pas en bonne et due place dans votre rapport statistique annuel. Le canton du Valais est en effet l'un des seuls, sinon le seul canton de Suisse avec régime de chasse à patente dont la législation prévoit la vente, par l'Etat, de gibier sur pied à des tiers, soit le tir d'espèces chassables de la faune sauvage en dehors de la période de chasse, moyennant une rétribution ad hoc dont le montant va de quelques centaines de francs à plusieurs milliers de francs, notamment en fonction de la qualité du trophée visé. Cette information est d'intérêt public prépondérant et se devrait de figurer dans ladite statistique, ne serait-ce que parce qu'elle a des implications pour la gestion.

Nous vous engageons à poursuivre votre œuvre vers plus de transparence dans la gestion publique en comblant cette lacune dès la parution de la prochaine statistique annuelle de la chasse.

En souhaitant que notre suggestion retienne votre attention, et dans l'attente de votre réponse, recevez, Madame et Messieurs, nos salutations distinguées. Au nom du comité:

Brigitte Wolf, présidente

# Les routes: un risque sous-estimé pour les prédateurs

Les actions visant la protection des espèces ont jusqu'à présent sous-estimé l'impact des routes sur les prédateurs. Une étude scientifique internationale sur le sujet le démontre.

**C**eia-Hasse et al. (2007) ont collecté des données dans le monde entier sur 232 espèces de prédateurs carnivores dans le but de déterminer l'effet de la fragmentation de l'habitat par les routes sur leur comportement et leurs populations. Pour ce faire, les chercheurs ont notamment considéré le taux de mortalité naturelle, le nombre de petits et la mobilité de l'espèce. Au moyen de ces facteurs, ils ont calculé la densité maximale de routes qu'une espèce peut supporter dans son habitat. Ils ont également déterminé la superficie minimale de l'habitat devant rester non fragmentée par les routes afin de pouvoir maintenir des populations saines sur le long terme. Ces résultats ont été comparés au réseau routier international actuel.

Au niveau international, les 17 espèces de carnivores (5%) les plus impactées par le réseau routier sont les félins, les ours, les mustélidés et les canidés. Pour les ours, quatre espèces sont concernées par cette problématique, ce qui représente la moitié de toutes les espèces existantes. Le lynx ibérique, qui vit exclusivement en Espagne et au Portugal et dont la population est estimée à seulement quelques centaines d'animaux, est particulièrement impacté par le réseau routier. Les chercheurs expriment leur surprise de retrouver la fouine parmi les 17 espèces les plus touchées par le trafic. Très répandue, la



@ Brigitte Wolf

fouine est cependant souvent tuée par des voitures. Le loup fait partie du 25% des prédateurs les plus affectés par le réseau routier. Il fait partie de ces espèces d'animaux dont la survie sur le long terme nécessite de vastes zones d'habitat non fragmenté. Son habitat est cependant souvent coupé par des routes.

Parmi les 17 espèces les plus influencées par le réseau routier international, uniquement neuf ne sont actuellement pas menacées d'extinction. Selon les auteurs, le statut de protection des 17 espèces les plus impactées devrait être remis à jour, notamment parce que le danger routier représente une menace jusqu'ici fortement sous-estimée. ■

#### Source:

Ana Ceia-Hasse, Luís Borda-de-Água, Clara Grilo, Henrique M. Pereira (2017): Global exposure of carnivores to roads. Doi: 10.1111/geb.12564.

## 20'000 accidents par année avec du gibier – Pro Natura lance une nouvelle campagne

Année après année, plus de 20'000 accidents avec des animaux sauvages se produisent sur les routes et les chemins de fer suisses. Nos paysages de plus en plus morcelés sont potentiellement mortels pour les cerfs, blaireaux & cie. Pro Natura a lancé la campagne «Voie libre pour la faune sauvage!» pour des couloirs de déplacements sans obstacle pour les animaux. **Source:** [www.pronatura.ch/news-fr/items/id-20000-accidents-par-année-avec-du-gibier-pro-natura-demande-voie-libre-pour-la-faune-sauvage](http://www.pronatura.ch/news-fr/items/id-20000-accidents-par-année-avec-du-gibier-pro-natura-demande-voie-libre-pour-la-faune-sauvage)

